

18 DÉCEMBRE 2025

## SERVICE CULTURE - NOUVELLE ÉCOLE DE MUSIQUE À MACHECOUL-SAINT-MÊME

### LES MARCHÉS DE TRAVAUX SONT POUR L'ESSENTIEL ATTRIBUÉS : LA RÉALISATION POURRA COMMENCER DÉBUT 2026

Le projet d'école de musique dans l'ancien presbytère de Machecoul-Saint-Même avance. Après le transfert du dossier de la commune vers la Communauté de Communes fin 2024, l'année 2025 a permis une réappropriation et un affinage. En 2026 : place à la réalisation !

Sous la supervision du Vice-Président en charge des bâtiments, Alain Pinabel, et de la Vice-Présidente en charge de la culture, Laurence Delavaud, le projet a franchi les étapes réglementaires et administratives destinées à en assurer la bonne réalisation : études de sol, obtention du permis de construire, consultations des entreprises... Des étapes qui ont entraîné un allongement des délais initialement annoncés, les études de sol imposant de revoir les fondations.

Dès octobre 2025, le lot 1 - Déconstruction et désamiantage - a été attribué à une première entreprise. **Le conseil communautaire du 17 décembre a permis d'attribuer 14 des 19 lots suivants.** Le choix des entreprises permet de conserver une bonne maîtrise des coûts, jusqu'alors légèrement inférieurs aux évaluations préalables. Grâce à l'allotissement, les entreprises retenues sont locales : 12 viennent de Vendée et Loire Atlantique, dont une de Machecoul et une de Legé, les 2 dernières d'Anjou et d'Ille et Vilaine. 5 lots seront relancés pour concurrence insuffisante ou pour proposer des modifications mineures plus économiques.

Par ailleurs, la reprise du projet prévoyait l'achat du bâtiment à la commune de Machecoul-Saint-Même pour 160 000 € et un remboursement des frais d'études préalables pour 54 595 €. Une nouvelle délibération du 17 décembre 2025 modifie cette somme pour la porter à 49 757 € et l'inclure au prix d'achat du bâtiment, soit un total de 209 757 € contre 214 595 € budgétés initialement.

#### L'équilibre financier du projet respecte le plan de financement prévisionnel voté fin 2024.

Pour cela, la Communauté de Communes qui prévoit un peu plus de 30% d'autofinancement sur les 2 254 805 € d'investissement prévisionnels, fait appel à des partenaires institutionnels avec des demandes de subventions engagées auprès du Département, de la Région, de l'État et de l'Union Européenne.

#### La livraison du bâtiment est prévue 2<sup>nd</sup> semestre 2027.

Il permettra de meilleures conditions d'enseignement, avec une pédagogie portée par l'EMSRA offrant une grande place aux pratiques collectives. Il remplira tous les impératifs d'accessibilité.



#### LE DÉROULEMENT

- La commune de Machecoul-Saint-Même a réalisé la destruction de la maison en façade en **décembre 2025**
- Le **premier semestre 2026** permettra aux entreprises de travailler sur le désamiantage, les fondations, le gros oeuvre
- Les travaux sont prévus pour se dérouler sur 17 mois

#### ET APRÈS ?

- Un outil accessible, ouvert aux accueils de groupes (accueils de loisirs, classes...), tourné vers la jeunesse grâce à la proximité des écoles, collèges, et lycées
- Des conditions pédagogiques plus propices à la transmission
- Des pratiques collectives au cœur des enseignements, favorisant le lien social et l'épanouissement individuel

#### CONTACT PRESSE

Anne-Gaëlle ARDIET

Chargée de communication

06 32 17 85 69

communication@ccsudretzatlantique.fr